Nations Unies S/PV.7091

Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

Provisoire

7091e séance
Mardi 24 décembre 2013, à 15 heures
New York

Président :	M. Araud	(France)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	Guatemala	M. Rosenthal
	Luxembourg	M. Maes
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Masood Khan
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Manzi
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Lettre datée du 23 décembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2013/758)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Lettre datée du 23 décembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2013/758)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2013/760, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Australie, les États-Unis d'Amérique, la France, le Luxembourg, la République de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Rwanda et le Togo.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/758, qui contient une lettre datée du 23 décembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Chine, France, Guatemala, Luxembourg, Maroc, Pakistan, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2132 (2013).

Je souhaite la bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et l'invite à prendre la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil de sécurité pour les mesures qu'il a prises et pour sa détermination à faire face à la crise qui prend de l'ampleur au Soudan du Sud.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les faits survenus ces derniers jours. Des violences ciblées contre des groupes ethniques ont été signalées, y compris des exécutions extrajudiciaires et des charniers. Les déplacements de civils se multiplient et se généralisent, 45 000 personnes environ cherchant protection sur les bases de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). J'appelle de nouveau toutes les communautés au Soudan du Sud à faire preuve de la plus grande retenue. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit. Il s'agit d'une crise politique appelant une solution politique et pacifique. Nous travaillons en coopération étroite avec des dirigeants et parties de la région sur le terrain pour établir une base de négociations. Dans le même temps, je suis déterminé à faire en sorte que la MINUSS ait les moyens de mener à bien sa mission centrale de protection des civils.

Je salue la résolution 2132 (2013) adoptée aujourd'hui, demandant l'arrêt immédiat des hostilités et l'ouverture immédiate d'un dialogue; exigeant de toutes les parties qu'elles coopèrent pleinement avec la MINUSS; et autorisant le renforcement temporaire des capacités de protection par des contingents, des effectifs de police et des moyens logistiques supplémentaires transférés d'autres missions des Nations Unies. Je me suis entretenu avec un certain nombre de dirigeants de la région et tiens à saluer leurs efforts et leur appui décisif.

Je remercie les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police qui ont accepté le transfert temporaire de leur personnel et de leurs moyens. Nous effectuons une coordination étroite avec les autres missions des Nations Unies afin de nous assurer que les redéploiements ne nuisent pas à l'exécution de leurs mandats respectifs. Je rends hommage à nos courageux soldats de la paix et à l'ensemble du personnel de l'ONU qui contribuent à la protection des civils, à la fourniture de l'aide humanitaire et à la surveillance de la situation des droits de l'homme, dans des circonstances très difficiles. Nous avons perdu deux soldats de la paix la semaine dernière et un autre a été blessé. Un membre du personnel de l'Organisation internationale du Travail a été tué. Aujourd'hui, trois membres du personnel de la MINUSS ont été blessés sur la base des Nations Unies à Bor, dans l'État du Jongleï.

Les attaques contre les civils et les soldats de la paix des Nations Unies doivent cesser immédiatement. L'ONU enquêtera sur ces incidents et sur les cas signalés de violations graves des droits de l'homme et de crimes

contre l'humanité. Les responsables devront répondre personnellement de leurs actes. Ils doivent savoir que le monde regarde. Les droits de l'homme sont un élément essentiel de nos efforts, et je procède au renforcement urgent de nos capacités en matière de droits de l'homme dans le pays.

Je me félicite du sens de l'urgence et de la détermination collective manifestés par le Conseil de sécurité aujourd'hui. Je ne doute pas que le Conseil et les autres États Membres continueront de jouer leur rôle pour fournir le personnel, l'équipement et l'appui logistique nécessaire pour garantir un déploiement sans retard de ces contingents et éléments habilitants supplémentaires. Sans un tel appui, le Secrétariat de l'ONU ne sera pas en mesure de déployer rapidement les capacités supplémentaires nécessaires. Même avec l'appui en cours, le renforcement des capacités de protection de la MINUSS ne se fera pas du jour au lendemain. Même avec des capacités supplémentaires, nous ne serons pas en mesure de protéger chaque civil qui en a besoin au Soudan du Sud. Il incombe aux parties de mettre fin à ce conflit. Le dialogue politique, en fin de compte, est la seule solution. Je n'ai cessé d'appeler le Président Salva Kiir et les dirigeants politiques de l'opposition à venir à la table des négociations et à trouver un moyen politique de sortir de cette crise. Quelles que soient les divergences de vue, rien ne peut justifier la violence qui submerge leur jeune pays. Ils doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer immédiatement que leurs partisans entendent très clairement ce message : la violence constante, à caractère ethnique ou autre, est totalement inacceptable.

Le moment est maintenant venu pour les dirigeants du Soudan du Sud de montrer à leur peuple et au monde qu'ils sont déterminés à préserver l'unité de leur État né de leur longue lutte pour l'indépendance.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Deng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole au Conseil de sécurité sous votre présidence, je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à ce rôle important à ce tournant décisif dans la situation fragile de notre pays. Nous vous assurons du plein appui et de la coopération de notre délégation et de notre gouvernement. Nous sommes très sensibles à la très grande attention que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et la communauté internationale dans son ensemble, accordent à cette crise.

Le Soudan du Sud a toujours été reconnaissant de l'appui fourni par la communauté internationale et l'ONU à notre jeune pays naissant, avant et après notre indépendance. Cela est particulièrement nécessaire maintenant, au moment où nous connaissons une période de conflit interne complexe qui menace de larges composantes de notre population. Les Sud-Soudanais ne veulent pas retomber dans l'abîme de la guerre dont ils ont souffert pendant plus d'un demi-siècle. Les Sud-Soudanais sont pleinement solidaires de la communauté internationale pour ce qui est de la protection des civils et des travailleurs humanitaires internationaux. Il est encourageant d'observer la protection que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a fournie à des dizaines de milliers de civils dans les locaux de la Mission.

Je tiens également à exprimer nos sincères condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers, à la République de l'Inde et, assurément, à la MINUSS pour le décès tragique, ce mois, de soldats de la paix dans le camp de la MINUSS à Akobo. Nous exprimons nos vifs regrets aux contingents et au personnel pris dans les tirs croisés des forces gouvernementales et des rebelles alors qu'ils tentaient de protéger les civils et de procéder à leur évacuation. Je tiens à assurer le Conseil que le Gouvernement sud-soudanais fait tout ce qu'il peut, dans des circonstances très difficiles, pour rétablir le calme et la stabilité dans les zones touchées du pays.

Je saisis cette occasion pour exprimer la très grande reconnaissance de mon gouvernement pour le dynamisme dont le Secrétaire général et le Conseil de sécurité font montre face à la situation qui prend un tournant tragique dans notre pays et à la nécessité urgente de protéger des vies et d'apaiser les souffrances du peuple sud-soudanais, comme cela se traduit par la décision de renforcer la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud par des forces de protection.

En outre, nous apprécions énormément les efforts déployés par l'Union africaine, le Forum des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU, qui appellent les dirigeants sud-soudanais à transcender les divisions ethniques et à proposer un cadre de paix, d'unité et de réconciliation au pays. C'est en effet l'esprit reflété aujourd'hui par notre Président dans sa puissante déclaration à la presse exhortant à mettre fin immédiatement aux violences, à la prise pour cible de personnes en raison

de leur appartenance ethnique et à toutes les activités illégales, et appelant M. Riek Machar et les forces qui le soutiennent à relever le défi de la paix, de l'unité et de l'édification de la nation.

Nous exprimons une nouvelle fois nos sincères remerciements pour l'appui fourni par l'ONU, et nous espérons que, grâce à notre solidarité avec la communauté internationale, nous pourrons surmonter la crise que connaît le pays, et relancer le processus d'unité, d'édification de la nation et de développement socioéconomique dont il a besoin d'urgence. Nous prenons note des préoccupations exprimées par le Conseil et saisissons cette occasion pour assurer le Secrétaire général et les membres du Conseil de sécurité de notre détermination à rétablir notre sens de l'unité et d'un dessein nationaux, et réaffirmer notre profond attachement aux objectifs de paix et de sécurité internationales ainsi que de respect des droits de l'homme fondamentaux et des principes humanitaires.

La séance est levée à 15 h 20.